



## **Assemblée Générale du 21 juin 2019**

L'Assemblée Générale de la Compagnie d'Arc de Vert Saint Denis /Cesson s'est tenue le 21 juin 2019 dans la salle de réunion de la maison des sports, 5 rue Aimé Césaire à Vert St Denis.

### **Ordre du jour :**

- 1 : Rapport moral
- 2 : Rapport financier et cotisations
- 3 : Initiation /Perfectionnement
- 4 : Compétitions
- 5 : Equipements/Horaires
- 6 : Votes
- 7 : Perspectives
- 8 : Points divers
- 9 : Remise des récompenses

Pot de l'Amitié.

L'Assemblée Générale débute à 20h40.

Le Président remercie chaleureusement les adhérents présents. Le décompte des présents ou représentés est réalisé. La Compagnie d'arc comporte 64 adhérents.

19 personnes sont présentes et 12 ont envoyé leur pouvoir. Le quorum de 1 quart des votants (16) étant atteint l'Assemblée Générale peut se tenir et les votes seront validés.

## ➤ 1 : Rapport Moral

Christine ROBIN, Présidente en exercice débute son rapport moral.

### 1/ Elle présente l'effectif de la Compagnie d'arc.

Cette année, 64 personnes ont pris une adhésion à notre Compagnie, contre 67 la saison précédente. Nous avons dénombré 63% de renouvellements (contre 72% l'année dernière) et 38% de créations, principalement des jeunes (28% l'année passée).

En ce qui concerne la répartition hommes/féminines, nous avons un effectif de 46 hommes et 18 femmes. Les féminines représentent 28% des adhérents alors que ce pourcentage était 24% la saison dernière. A noter néanmoins que sur le plan du département de Seine et Marne, la moyenne des féminines est de 28% et au niveau national le taux est de 29%. Ces chiffres sont identiques par rapport à la saison dernière. Notre effort financier en faveur des féminines (réduction de 30€ pour chaque nouvelle adhésion) reste très apprécié et facilite leur inscription. Il faut donc persévérer.

Notre Compagnie a accueilli 28 jeunes contre 24 la saison dernière, et 21 en 2017. Les jeunes représentent 44% de notre effectif. Le pourcentage des licenciés jeunes sur le département de Seine et Marne est de 37% (chiffres Archers77 2018) et de 43% sur le plan national (chiffres FFTA 2017)

### 2/ Le Comité de Direction s'est réuni 12 fois.

Certains de ses membres ont participé à 4 réunions du SIS.  
La Compagnie d'arc a participé à l'Assemblée Générale du Comité départemental de Tir à l'Arc qui s'est déroulée le 16 février.

Comme chaque année, la Compagnie d'arc a participé au déroulement du Marathon de Sénart du 1<sup>er</sup> mai (merci à Myriam DORILLEAU d'avoir accompagné la Présidente).

Cette année, la ville de Cesson n'a pas souhaité faire participer les associations pour la Fête de la ville et de la musique. En effet la ville de Cesson a mis l'accent sur le volet fête de la musique. Cette décision ne serait pas définitive. Néanmoins nous avons été prévenus très tardivement ce qui ne nous a pas permis de nous mobiliser sur une autre manifestation.

Nous devons participer à deux manifestations minimum afin d'obtenir l'attribution d'une somme de 150 euros, dans le cadre des subventions du SIS.

La Compagnie a également participé au forum des associations, à Vert St Denis (septembre 2018) et à la cérémonie de « remise des récompenses » organisés par le SIS. Cette année nous avons mis à l'honneur Pascal RAVAILLE pour récompenser de son titre de vice-champion de France de tir Beursault.

Pour les animations internes, la Compagnie d'arc a organisé cette année:

- ❖ Pot de bienvenue au mois d'octobre
- ❖ Tir de Noël pour les jeunes
- ❖ Tir de la Saint Sébastien et repas de la Saint Sébastien
- ❖ Une demi-journée dédiée au passage des flèches de progression
- ❖ Tir de l'Abat Oiseau en avril
- ❖ Initiation en faveur de personnes à mobilité réduite qui aura lieu les 2 et 5 juillet
- ❖ Les festivités en l'honneur des 50 ans de notre Compagnie et inauguration de la 2<sup>ème</sup> tranche de couverture de notre pas de tir extérieur offert par le SIS, se dérouleront le 30 juin.

Au-delà, le Bouquet Provincial a eu lieu à Brienne-Le-Chateau le 26 mai. 1 seul archer de notre Compagnie a pu participer au défilé.

3/ Christine évoque le contrat d'objectifs renouvelé le 2 janvier 2018 pour 3 saisons sportives et donc se termine en décembre 2020.

Elle rappelle que ce contrat nous assure 4500€ de subventions sur 3 saisons et que celles-ci ont été maintenues au même niveau que sur le précédent contrat d'objectifs.

Au-delà, nous avons eu la promesse qu'une dotation supplémentaire devait être allouée à la Compagnie. Elle ne nous a pas été versée à ce jour. Elle devait être utilisée soit pour l'acquisition d'une cible mobile, soit pour du matériel d'archerie à destination des jeunes plus spécifiquement.

3 objectifs ont été définis: 1/ les jeunes ; 2/ les féminines et en 3 : les personnes à mobilité réduite.

Pour la saison 2018-2019, les objectifs sont partiellement atteints.

#### Objectif n°1 : les jeunes

« Avoir 2 poussins qui participent à au moins un concours » : partiellement atteint

« Avoir 8 jeunes qui participent à au moins un concours » : oui

« Avoir 3 jeunes qui participent à au moins quatre concours » partiellement atteint

Nous dénombrons 4 enfants de la catégorie poussin cette saison ce qui est un grand progrès puisque nous n'en n'avions qu'1 la saison précédente. Un seul de nos 4 poussins a souhaité participer à deux concours et il a décroché deux podiums, ce qui est très satisfaisant.

15 jeunes ont participé à 38 concours au total ce qui est plutôt positif.

2 jeunes ont participé à 7 concours pour l'un et 5 concours pour l'autre.

Christian DUARTE, notre Secrétaire Général soutenu par Yann DEHECQ, ont mobilisé les jeunes sur des concours et les ont accompagnés physiquement sur les lieux des concours, afin de les encourager et de répondre à leurs questions. Christian est présent pratiquement tous les mercredis et de ce fait il a une très bonne connaissance des jeunes (assiduité, difficultés, comportement...)

Les jeunes ont participé au tournoi jeune départemental.

### Objectif n°2: les féminines

« Avoir 6 femmes (jeunes et adultes) qui participent à au moins 2 concours » oui  
« Avoir 5 femmes (jeunes et adultes) qui participent à au moins 3 concours » partiellement atteint

« Maintenir un podium en équipe féminine au départemental » OUI

7 féminines ont participé à au moins 2 concours dont 4 jeunes

3 féminines ont participés à plus de 3 concours.

L'équipe féminine DD a été constituée. Elle a été classée 1<sup>ère</sup> en salle, 1<sup>ère</sup> en Extérieur à 50 m et 1<sup>ère</sup> en Extérieur à 70 m. Elle finit 1<sup>ère</sup> en finale départementale le 16 juin 2017 et est donc sacrée championne départementale.

Pour cette saison, les féminines tirants à 70 m ne sont que 3.

### Objectif n°3:le handicap

« Initiation sur 8 heures de 6 personnes » : partiellement atteint

Pour rappel, une convention de « mise à disposition d'un entraîneur diplômé FFTA en faveur des usagers en situation de handicap, de l'accueil de jour APF de Brie-Comte-Robert » a été signé le 15 novembre 2017.

Nous avons dû faire face à des difficultés relatives au manque de disponibilité du Centre d'accueil de jour. De nombreuses dates ont été proposées tout au long de la saison. Finalement les séances se dérouleront les 2 et 5 juillet, sur deux séances de 2 heures, pour 10 personnes.

Notre Présidente passe ensuite la parole à notre Trésorier, Jean-Claude BOUSSARIE, qui a établi le bilan financier (point 2 de l'ordre du jour)

## ➤ 2 : Rapport financier et cotisations

Jean Claude Boussarie fait le bilan financier détaillé de l'année écoulée.

Il rappelle que les comptes de la Compagnie se font du 1er juin au 31 mai de l'année suivante, ce qui ne correspond pas complètement à une année sportive et explique des écarts dans les rentrées et sorties (subventions SIS et prestations externes par exemple).

L'année dégage un résultat positif de 2456 €.

Il explique que les dépenses les plus importantes sont liées aux prestations externes fournies par les 2 entraîneurs Guillaume et Lomri, ainsi que les déplacements de Pascal Ravaille et Sandrine Monroy. Toutefois ces dépenses sont en baisse de 23% par rapport à l'année précédente, ceci étant lié à l'accord passé entre la Compagnie et Pascal et Sandrine.

Par ailleurs, le calendrier de versement du SIS fait apparaître une augmentation de 30% des subventions, mais (malheureusement..) seulement liée au calendrier ...

Ces deux éléments expliquent globalement le résultat.

Deux propositions sont faites à l'assemblée :

- Faire payer les t-shirts "jeunes" 10 € pièce, proposition adoptée à l'unanimité moins une abstention,

- En prévision des évolutions personnelles de nos entraîneurs, prévoir une augmentation des cotisations pour l'année sportive 2020-2021, soit passer de 85 € à 90 € pour les adhérents de moins de 18 ans, et passer de 130 € à 140 € pour les adhérents de plus de 18 ans; proposition acceptée à l'unanimité.

En conclusion:

- les cotisations (augmentées pour la saison 2016-2017) restent inchangées pour la saison 2019-2020,

- la Compagnie assume la totalité des frais d'inscription des archers aux différents concours, - la baisse de première cotisation pour les féminines est maintenue.

- le prêt des arcs par la Compagnie est limité à 1 an pour les adultes et 2 ans pour les jeunes, - la location au tarif de 100 € pour une saison devenant obligatoire pour les archers n'ayant pas de matériels,

- Les t-shirts 'jeunes' sont vendus par la Compagnie 10 €,

- Augmentation des cotisations pour la saison 2020-2021.

La Présidente reprend la parole afin d'évoquer le point 4 de l'ordre du jour.

## ➤ 4 : Initiation /Perfectionnement

1/ 8 personnes ont participé à l'initiation du jeudi soir.

Ce groupe était relativement assidu et y régnait un très bon état d'esprit. Tous les archers ont décroché leurs plumes blanches et noires de progression, lors des entraînements ou lors de la demi-journée réservée à cela. 7 archers ont déclaré souhaiter continuer la saison prochaine.

2/ Cette saison, nous avons souhaité répartir les jeunes non pas par niveau mais par âge. Cela a permis une réelle cohésion de groupe. Les jeunes archers plus autonomes ont mis en valeur leurs compétences en soutenant les débutants.

Nous avons donc formé deux groupes :

- Un groupe de 14 jeunes âgés de 9 à 13 ans
- Un groupe de 13 jeunes âgés de 14 à 17

1 jeune de 18 ans a souhaité s'entraîner avec les adultes.

Notre encadrant a fait passer les flèches blanches de progression sportive. Les flèches supérieures et la blanche pour ceux qui ne l'avait pas encore obtenue, ont été passées pour les jeunes qui le souhaitaient durant la demi-journée dédiée à cela, afin qu'ils mesurent l'amélioration de leurs performances. Un grand nombre de parents ont participé à cette demi-journée afin d'encourager leur enfant.

11 jeunes ont souhaité passer les flèches de progression

- > 10 jeunes ont obtenu le 1er niveau (flèche blanche)
- > 3 jeunes ont obtenu le 2ème niveau (flèche banche et flèche noire)
- > 1 jeune en perfectionnement a obtenu le 4<sup>ème</sup> niveau (flèche rouge)

Sur le 1<sup>er</sup> groupe, 8 jeunes sur 14 nous ont déjà annoncé qu'ils continueraient l'année prochaine. Sur le second groupe, 2 jeunes renouvellent la saison prochaine. 2 restent incertains en raison leur leurs études et 1 sera scolarisé en internat.

3/ 14 personnes ont participé au perfectionnement du mardi soir dont 4 féminines.

4/ L'encadrement des jeunes pour l'initiation/perfectionnement a été pris en charge par Lomri M'LIK le mercredi. Il sera présent la saison prochaine mais il nous a informé qu'il ne pourrait plus assurer cette mission pour des raisons personnelles.

Selon le nombre de jeunes qui s'inscriront sur la saison prochaine, un créneau commun de 2h ½ pourrait être mis en place, afin de mutualiser les heures de présence de l'entraîneur. Nous envisageons de maintenir des groupes par âge

La cotisation annuelle pour accéder à cet entraînement de qualité s'élève à 120€/an.

L'initiation des adultes assurée le jeudi soir par Sandrine MONROY et Pascal RAVAILLE, dans le cadre de leur formation d'entraîneur 1. Ils ont obtenu leur diplôme de niveau en mars 2019. Nous les félicitons.

La Compagnie d'arc a financé les frais de formation. Sandrine et Pascal se sont engagés envers la Compagnie à prendre en charge ce créneau sur une durée de 2 ans.

La cotisation annuelle pour suivre cet entraînement s'élève à 150€.

Le perfectionnement des adultes se déroule le mardi soir. Guillaume HUMETZ va continuer à encadrer ce groupe. La cotisation annuelle pour les archers est de 200 €.

## > 5 : Compétitions

### Les jeunes : nombre de concours et podiums

NOMS	Nombre de concours	Nombre de podiums	catégorie
GASSELIN Emilie	2	-	Benjamine
BLAIZOT Maxime	5	5	Junior
CAUZIQUE Maël	7	1	Cadet
GIORGETTI Julian	2	2	benjamin
PENNEC Titouan	2	1	Junior
KEREBEL Ella	2	-	Benjamine
PERROT Timothy	2	2	Poussin
WONG Amédé	2	-	Benjamin
VUILLEMIN Raphael	2	1	Benjamin
LEFEBVRE Raphael	2	-	Benjamin
RADI Yanis	2	-	Minime
FOUQUET Célia	2	-	Cadette
MALLOUKA Ibrahim	2	1	Minime
ZEMATI Perrine	2	1	Cadette
LAINNE Joris	2	1	Benjamin
	38	15	

### Les adultes :

Pierre PLE a rédigé la synthèse sur les départs et les performances des archers. Etant absent lors de la séance, la présidente présente son résumé.

Il précise qu'il a inclus toutes les participations aux compétitions jusqu'en aout (tir du Bouquet). Reste à ajouter les résultats à venir.

### Bilan :

Salle : 15 archers ont participé à 13 compétitions : 61 départs.  
Beursault : 8 archers ont participé à 6 compétitions : 18 départs.  
Ex Fédéral TAE 50m : 11 archers ont participé à 6 compétitions : 25 départs.  
Ex FITA TAE 70m : 7 archers ont participé à 6 compétitions : 17 départs.

La participation au tir Beursault est en progression par rapport à l'an passé.  
Le tir 70m se maintient alors que le tir en salle et le 50m sont en baisse de fréquentation.

Le nombre de podiums réalisés est identique à la saison dernière ce qui montre une meilleure performance moyenne, mais surtout une participation moins importante des tireurs moins performants. Nous n'avons pas accompagné les adultes débutants à une compétition extérieure cette année en raison notamment du temps.

	Podiums	Salle	70m	50m	Beursault
Pascal Ravaille :	10	3	3	2	2
Sandrine Monroy :	10	3	3	3	1
Myriam Dorilleau :	7	1	2	3	1
Christine Robin :	4	1	0	3	0
Bernard Airoidi :	3	2	0	0	1
Yann Dehecq :	2	2	0	0	0
Michel Perchelet :	1	0	0	1	0

**\*Sandrine MONROY :**

3ème au championnat départemental salle

Championne départemental de tir en beursault

Championne départementale de tir à l'Extérieur à 50m

Sélectionnée championnat de France Beursault

Préinscrite championnat de France scratch ou coupe de France à 50 m

**\*Pascal RAVAILLE :**

Champion Départemental salle

3ème au départemental beursault

Champion départemental de Tir à l'Extérieur à 50m

3ème au Championnat régional beursault

Préinscrit championnat de France scratch ou coupe de France à 50 m.

**\*Bernard AIROLDI /**

3ème au championnat départemental salle en poule

Sélectionné au Championnat de France Beursault

**\*Bravo pour votre victoire en DD77. Pierre encourage l'équipe féminine car il est certain que la finale régionale est à sa portée et que la DR s'ouvre à elle.**

## ➤ 6 : Equipements/Horaires

Les horaires en salle sont reconduits pour la saison prochaine soit :

- Mardi soir 20H30 /22h30 réservé au perfectionnement adultes
- Mercredi 16H 00 / 19 H 00 (initiation et perfectionnement enfants et entrainement pour tous (les cibles amovibles permettent d'effectuer des tirs dans les deux sens).
- Jeudi 20h30 / 22h30 initiation adultes et entrainement pour tous
- Samedi 9H00 /12 H entrainement pour tous
- Comme chaque année, des créneaux supplémentaires le dimanche matin.



A noter : le SIS nous met en garde concernant la fréquentation les samedis et les dimanches

Les arcs prêtés pour 2018/2019 sont restitués afin d'être remis en état pour l'année prochaine.

Néanmoins les archers adultes qui reprendront une adhésion l'année prochaine sont autorisés à conserver leur arc cet été.

IL en est de même pour les jeunes mineurs en perfectionnement sous la condition de ne jamais tirer sans la présence d'un adulte. Un mail sera adressé aux parents des jeunes concernés, afin de les alerter sur ce problème de sécurité.

La plupart des branches ROLAN en fibre plastique sont vétustes, cassent et peuvent s'avérer dangereuses. C'est pourquoi, nous envisageons de les remplacer intégralement pour la saison prochaine.

Nous nous sommes équipés d'un arc poulie débutant afin de tenter de valoriser ce type de tir au sein de notre compagnie et notamment auprès des jeunes.

#### > 7 : Votes

Chaque point a été débattu et la Présidente propose aux membres présents de voter.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité moins une abstention des présents ou représentés.

#### > 8 : Perspectives

- Nous devons réfléchir au contenu du nouveau contrat d'objectifs à renouveler en décembre 2020
- Le centre d'accueil de jour de l'Association des Paralysés de France a proposé de faire les séances de découverte du tir à l'arc conjointement avec l'entraîneur et un ergothérapeute, sur la base d'une séance de 2 heures une semaine sur deux le vendredi, sur un trimestre. Le SIS est d'accord sur le principe ainsi que l'entraîneur. Il nous faut attendre de connaître avec certitude les créneaux possibles, selon les besoins des collégiens, en septembre.
- La présidente et le secrétaire ne renouvelleront pas leur mandat à compter de juin 2020. Les personnes intéressées doivent se faire connaître rapidement.

## ➤ 9 : Points divers

- Saluons notre nouveau Roy Christian MASSE.

## ➤ 10 : Remise des récompenses

Une récompense est à remettre à Myriam Dorilleau. Il s'agit du badge blanc TAE International du tir à 70 mètres. Nous pouvons la féliciter. Le badge lui sera remis ultérieurement. Un rappel sera fait aux archers pour qu'ils se manifestent auprès de Pierre.

Tous les points de l'ordre du jour ont été examinés.

La Présidente tient à remercier

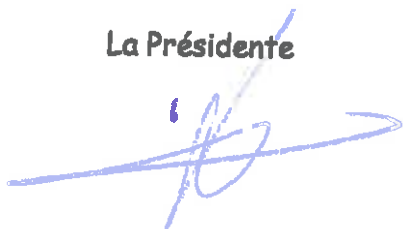
- Myriam DORILLEAU pour son travail de communication sur notre site.
- Olivier CARTOT pour son imagination pour les tirs ludiques lors de la Saint Sébastien en particulier, pour sa mobilisation lors des festivités en général et son travail auprès des sponsors. Pour des raisons professionnelles, il se trouve dans l'obligation de démissionner. Un grand merci pour toutes ces années de bénévolat au sein de notre Compagnie.
- Pierre PLE pour sa mission de gestion des compétitions (inscriptions, mandats..)
- Damien CARTOT pour sa gestion rigoureuse du matériel (stock, prêts...) et des polos et pour la création de notre groupe sur Facebook. Pour la continuation de ses études, Damien se voit aussi dans l'obligation de démissionner
- Lucile DÉCOIN qui soutient la Présidente dans l'aspect logistique des festivités
- Yann DEHECQ qui seconde Christian dans l'accompagnement sportif des jeunes et de leur matériel
- Jean-Claude BOUSSARIE, notre Trésorier pour sa gestion et ses conseils
- Christian DUARTE, notre Secrétaire Général, pour sa gestion administrative et pour son implication auprès des jeunes
- L'ensemble des archers qui nous ont aidés lors des manifestations et en particulier pour la célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de notre Compagnie.
- Christian MASSE qui nous répare les flèches de nos débutants et il y a à faire !
- Le SIS pour son soutien tout au long de la saison et pour la logistique relative à la journée de manifestation pour nos 50 ans
- De leur confiance tous les archers.

Elle propose de lever l'Assemblée Générale et de partager tous ensemble le pot de l'amitié.

Bonnes vacances à toutes et tous.

L'Assemblée Générale est close à 22h00.

La Présidente



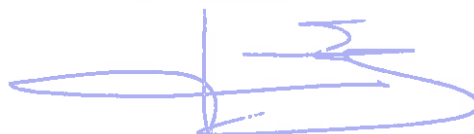
Christine ROBIN

le Secrétaire



Christian DUARTE

Le Trésorier



Jean-Claude BOUSSARIE